24me Année N 5560 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Mercredi 16 Juillet 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

ROUBAIX, 15 JUILLET 1879

BOURSE DE PARIS DU 15 JUILLET

Cours à terme de 2 h. 01, communiqués par M. F. MASSE, banquier, 82 et 84, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
3 0/0 amortissable	84 70 .[.	84 75 .[.
Rente 3 0/0.	82 50 .[.	82 40 .[.
Rente 5 0/0.	117 65 .[.	117 75 .[.
Italien 5 0/0.	80 25	80 475 [.
Turc 5 0/0	12 00	11 80
Act. Nord d'Espagne	283 75	285 00
Act. Gaz.	1268 75	1270 00
Act. B. de Paris P.-B.	820 00	822 50
Act. Mob. Français.	535 00	532 50
Act. Lombards	188 75	190 00
Act. Autrichiens.	613 75	612 50
Act. Mob. Espagnol.	1205 00	1205 00
Act. Suez	000 00	737 50
Act. Banque Ottom.	507 50	507 50
Oblig. Egypt.uni.	245 00	243 75
Act. Fon. France.	808 75	810 00
Florin d'Autriche	69 35	69 60
Act. Saragosse.	337 50	338 75
Emp. Russe 1877.	90 175	90 15
Délégations Suez.	000 00	630 00
Florin Hongrois	81 90	81 80
Espagne extérieur	» »	15 1/4
Consolidés	» »	97 000
Banque d'Escompte.	865 00	867 50
Transatlantique	582 50	000 00
Crédit Lyonnais.	720 00	000 00

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez M. F. MASSE, 176, rue du Collége, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)	15 JUIL.	14 JUIL.
3 0/0	82 40 .[.	82 25 .[.
3 0/0 amortissable	84 75 .[.	84 75 .[.
4 1/2 0/0.	113 00	113 90
Emprunts 5 0/0.	117 70 .[.	117 65 .[.

Service particulier	15 JUIL.	14 JUIL.
Act. Banque de France.	3150 00	3150 00
» Société générale.	527 00	528 00
» Créd. f. de France.	813 00	810 00
» Chemin autrichien.	611 00	612 00
» Lyon.	1170 00	1167 00
» Est	740 00	737 00
» Ouest	787 00	782 00
» Nord	1518 00	1523 00
» Midi	867 00	867 00
» Suez	740 00	737 00
% Péruvien	00 00	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottom. (nou.)	508 00	507 00
Londres court.	25 30 50	25 29 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	531 00	532 00
Turc	12 07	11 95

DEPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 15 juillet.

Change sur Londres, 4,86 00; change sur Paris, 5,16 25; 100.

Café good fair, (la livre) 13 1/2, 13 3/4.

Cafe good Cargoes, (la livre) 13 7/8, 14 1/8. Ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 15 juillet.

Ventes 100 b. Marché calme.

Liverpool, 15 juillet.

Ventes 5,000 b. Marché inchangé.

New-York, 15 juillet.

Coton, 12 1/8.
Recettes 1,000 b.
New-Orléans low middling 87 »/».
Savannah » » 83 »/».

BULLETIN DU JOUR

Le *Journal officiel* publie un rapport adressé par le ministre des travaux publics au président de la République, et un décret conforme instituant une commission supérieure pour l'étude des questions relatives à la mise en communication, par voie ferrée, de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan, et nommant les membres de cette commission. L'introduction du commerce européen et, par suite, de la civilisation dans l'intérieur de l'Afrique est un des grands problèmes de notre temps. Des populations de race noire occupent, par centaines de millions, des contrées fertiles où elles sont restées jusqu'ici absolument isolées de l'Europe et à l'état barbare, quelques-unes même ont fait de l'anthropophagie une institution.

La commission nommée devra examiner s'il est possible de construire et de défendre contre les hommes et les éléments le chemin de fer saharien; elle aura à en calculer les dépenses de construction, conservation et d'exploition, ainsi que les recettes probables; enfin, elle devra en déterminer le tracé général. On sait que le voyageur allemand Rohlfs, l'homme qui, avec M. Duveyrier, connaît le mieux la région de l'extrême sud, depuis le Maroc jusqu'à la Tripolitaine, a dressé un plan qui fait partir ce chemin de fer de Tripoli de Barbarie. Un projet français ne pourra prendre pour point de départ que l'Algérie, comme la fait, dans un mémoire bien connu, M. l'ingénieur en chef Duponchel.

Et la pluie tombe toujours, et les regards continuent à interroger anxieusement le ciel afin d'y surprendre l'apparition du bleu. Le mauvais temps est devenu un évènement politique. Il y a deux ans on en eût accusé le 16 Mai. Somme toute, la grande revue militaire n'a pas eu trop à s'en plaindre. Les curieux n'ont été qu'à demi mouillés, ce qui est énorme par l'été qui court. Quant au surplus, c'est toujours la même chose : le canon qui tonne, les corps qui défilent, les notabilités qui regardent et la foule qui applaudit. Certains journaux se plaisent à souligner les saluts adressés par les chefs de corps aux tribunes des Chambres aussi bien qu'à celle du chef de l'Etat : grand triomphe pour nos parlementaires. Hier soir, on dansait au Palais-Bourbon, et le petit bataillon de Mlle Fonta exécutait sous les yeux émerveillés de nos honorables le quadrille du Directoire, le tout en costume d'*Incroyables :*

Perruque blonde et collet noir

Quoi qu'on fasse pour remplacer le soleil et distraire le public, il y a comme un sentiment général de préoccupation et d'inquiétude.

Ceux-là mêmes qui se battent les flancs pour être gais laissent échapper des réflexions mélancoliques : on met cela sur le compte du dérangement des saisons. Pourquoi ne pas avouer aussi que la succession de nos épreuves est bien faite pour assombrir ? Quelle initiation pour la génération qui naît à la vie publique ! Que de choses depuis 1869 ! Dix ans, c'est une époque avec la vapeur, l'électricite et les révolutions périodiques du siècle: c'est plus qu'une ère avec la rapidité des faits.

Se figure-t-on la stupéfaction d'un homme qui aurait dormi dix ans, comme dans les *Mille et une nuits*. Il aurait perdu la connaissance des choses après une promenade sur la place de la Concorde. Le voyez-vous en 1869, aux Champs-Elysées, au moment où la foule acclame l'empereur, l'impératrice Eugénie, dans tout l'éclat de sa beauté, le prince impérial. C'est le triomphe de l'empire sorti resplendissant des Tuileries qu'ont bâties les rois de France.

Le cortége a passé comme une apparition: dans les carrefours, on achète les portraits de l'empereur, du jeune prince qu'on appelle « l'avenir de la France» de l'impératrice « sœur de charité ». C'est à peine si l'on prête attention au procès que vient de plaider un étudiant, un avocat d'hier. On lui reconnaît de la faconde et de l'andace. Il a des camarades qui s'appellent Ranc, Razoua, Pipe-en-Bois. Il dit qu'il sera député et l'on en plaisante. Et quand même Belleville élirait Gambetta, quel mal cela peut-il faire à l'empire ?

Notre homme s'endort..... dix ans : un grand bruit le réveille. Où est-il ? Les Tuileries sont des ruines romaines. Une sensation se produit dans la foule. Une voiture de gala apparaît, escortée par un piquet de dragons. Elle sort du Palais-Bourbon. C'est M. Gambetta qui se rend à Longchamps, pour passer la revue des troupes de l'armée de Paris. Mais M. Gambetta, est-ce bien ce jeune citoyen qui, lors du procès Baudin, tonnait contre l'empire et prétendait flétrir le luxe des grands officiers de la couronne ? N'est-ce pas celui qui promettait dans les brasseries l'avènement des nouvelles couches, et jurait aux habitants de Belleville que son premier soin serait de résoudre là, sur le tapis et sans désemparer, le problème social ; lui, le démocrate fervent, l'avocat des opprimés, le révolté contre les fêtes et les jouisseurs du pouvoir ? Oui, c'est lui, c'est bien lui, mais cela a changé. Avec l'embonpoint lui sont venus cette assiette, ce savoir faire, ce goût des plaisirs princiers, que donnent le succès et la popularité, une popularité qui parait indestructible. Il habite un palais : il enlève au duc de Noailles le phénix des maîtres-queux. Il a sa cour, ses journaux, ses journalistes, ses dîners et son escorte.

Depuis huit jours, on ne parlait que de la fête qui a eu lieu cette nuit dans ses salons, des plantes exotiques et des fleurs rares qui devaient les orner. Le garde-meuble a été mis à sac.

— Mais, dirait l'homme qui a dormi pendant dix ans, et Belleville?

— Belleville est toujours Belleville, et les électeurs de M. Gambetta un peu moins satisfaits qu'en 1869.

— Mais et l'empire, et l'empereur ? et l'impératrice? et le prince impérial?

— L'empereur est mort après Sedan; l'impératrice est en exil, folle de douleurs, abreuvée d'outrages et d'amertume; le prince impérial a été tué par les sauvages; on l'a enterré hier en Angleterre, et l'on vient de danser chez M. Gambetta, au Palais-Bourbon.

Quel vaste thème à méditations, et qui valent les prévisions humaines devant les mystérieux desseins de la Providence! — Et dans dix ans que se passera-t-il, dira notre Epiménide moderne?

— Vous en voulez trop savoir, mon brave homme? rendormez-vous?

Insultes au nonce du Pape.

On lit dans *Paris-Journal :*

Nous recevons la lettre suivante, relative à un fait abominable qui se serait passé à l'issue de la revue. La lettre est signée d'un nom connu de nous.

Dimanche, 13 juillet, 6 h., soir.

« Monsieur le rédacteur,

« Je tiens à vous informer d'une scène déplorable qui s'est passée, il y a quelques heures, dans l'enceinte des tribunes de Longchamps. Le nonce du Pape se retirait, lorsque l'encombrement a obligé son coupé à s'arrêter. C'est alors qu'une partie de la foule s'est jetée aux portières et s'est mise à frapper sur les glaces en ricanant et en hurlant avec frénésie : « Vive la République !... Il se cache !... Il a peur !... »

» Cette lâche insulte à un prêtre, représentant d'une puissance étrangère, a violemment indigné un jeune homme, qui a élevé vivement la voix en criant : « Mais taisez-vous ! c'est ignoble ce que vous faites là ! » Cette simple apostrophe a fait taire les insulteurs, qui se sont contentés d'invectiver l'intervenant de l'épithète de Zoulou et autres aménités [illegible].

» Je tiens à dénoncer [illegible] à l'indignation publique. Il est d'autant plus significatif qu'il s'est passé dans une enceinte réservée, dont les billets avaient été distribués par le gouvernement. Il prouve une fois de plus la lâcheté de ces gens qui insultent les vieillards et n'osent pas résister à un homme de cœur.

» Veuillez agréer, etc.

La *Gazette de France* nous donne ce détail qui n'étonnera personne :

« Ce que les journaux qui ont rapporté l'incident ne disent pas, c'est qu'à quelques pas derrière le nonce se trouvait M. Jules Ferry, ministre, qui souriait agréablement et manifestait tout l'enchantement que lui causait la grossière et libre-penseuse facétie des jeunes laïques qui « huent » les prêtres, en attendant qu'on les extirpe. »

La presse bonapartiste et le prince Jérome

L'*Echo rochelais* publie une déclaration du *Journal de Bordeaux*, d'après laquelle cet organe bonapartiste ne veut pas d'un empire « révolutionnaire et anti-catholique, » et il ajoute :

« *Le* Journal de Bordeaux *est très-décidé, comme on voit, à ne servir le prince Jérôme que lorsque ce prétendant se sera pieusement agenouillé. Ces exigences sont justes, c'est A GENOUX que le prince Jérôme-Napoléon doit demander PARDON aux impérialistes d'avoir été républicain, d'avoir signé le manifeste des 363, d'avoir scandalisé les catholiques, d'avoir combattu les amis du Prince impérial.*

» **A genoux, à genoux !** »

Il est possible que « Jérôme-Napoléon » se mette à genoux pour demander pardon aux impérialistes; mais cette humble attitude, qui ne nous surprendra pas de la part de Jérôme, ne prouvera qu'une chose : l'extrême désir du prince de devenir un César « classé ».

Après comme avant, le prince Napoléon restera, aux yeux de la France conservatrice, comme le symbole du jacobinisme césarien et de l'athéisme grossier.

La France ne veut pas de Tibère !

On lit dans le *Petit Caporal* journal de M. Jules Amigues :

« Le 15 janvier 1873, après les funérailles de l'Empereur, au moment où l'on revint à Camden-Place, un vaste frémissement s'empara de la foule et tout à coup, d'un élan spontané, tous ceux qui pleuraient Napoléon III poussèrent le cri de : Vive Napoléon IV ! »

« Cette fois, après comme avant la cérémonie, l'âme des Français réunis sur le sol d'Angleterre est demeurée recueillie et muette.

» Grave et solennel enseignement du silence ! »

LES RÉPUBLICAINS ET L'ÉTRANGER

On n'a pas oublié de quels procédés les républicains se sont servis pour combattre le 16 mai. Un de ceux qu'ils ont employé avec le plus de succès a été la menace d'un conflit entre la France et l'Allemagne si les conservateurs étaient élus. Cette campagne, menée habilement à l'aide de la presse allemande, anglaise, italienne et même autrichienne, a complètement réussi à tromper les électeurs.

Le grand argument employé par les républicains consistait à répéter que dans toute l'Europe les tendances étaient au libéralisme, que, partout, le clergé était considéré comme l'ennemi et qu'une France où les idées conservatrices domineraient serait mise au ban de l'Europe. Ils qualifiaient le ministère Broglie de gouvernement des curés.

En admettant, ce qui est absurde, que le libéralisme, comme l'entendent les républicains, ait jamais dominé dans certaines parties de l'Europe, il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui ces alliés d'un jour ont complètement disparu.

Si en 1877, comme le soutenaient les républicains, des élections conservatrices eussent isolé la France en Europe, on peut dire qu'aujourd'hui le succès des radicaux la place dans des conditions qui sont plus que de l'isolement, car ils vont jusqu'à la suspicion.

L'évolution que le prince de Bismarck vient de faire en Allemagne est assez caractéristique. Il s'est séparé du *parti national-libéral* qui le servait depuis 1866. Il a tendu la main au parti du centre, et on peut considérer le *Kultnrkampf* comme terminé. Le prince de Bismarck a dit et fait répéter par ses journaux que les principes des libéraux-nationaux et surtout des progressites aboutissaient à l'anarchie et à la République, c'est-à-dire à une situation honteuse que l'Allemagne n'acceptera jamais.

Les radicaux français, si fiers de l'appui des organes du prince de Bismarck et des journaux des partis *national-libéral* et *progressite*, peuvent faire leur deuil des sympathies de l'Allemagne, dont ils étaient autrefois si fiers. On leur tourne le dos, ils deviennent suspects. Les paysans, menacés de la guerre s'ils élisaient des conservateurs, peuvent voir aujourd'hui le prince de Bismarck traiter d'anarchistes des hommes beaucoup plus modérés que les républicains français qu'ils ont élus.

En Autriche, un changement d'opinion dans un sens conservateur vient de s'opérer. On est fatigué, dans l'empire, de ce parti libéral libre-penseur qui voulait s'imposer partout. On en revient aux conservateurs, aux catholiques ; c'est le fait capital qui se dégage des dernières élections.

L'Italie, cette alliée des républicains, est sur la pente d'une évolution dans un sens relativement conservateur.

Le cabinet Cairoli, constitué hier, ne trouvera pas plus à la Chambre des députés une majorité sérieuse que les cabinets qui l'ont précédé. Il est certain que la solution rationnelle de la crise était la dissolution de la Chambre des députés; si elle n'a pas eu lieu, c'est que la gauche au pouvoir a craint des élections ramenant une majorité de droite.

L'Angleterre est dans des sentiments analogues à l'égard des républicains.

Nous ne voulons pas les imiter et reproduire, comme ils l'ont fait autrefois, les articles des journaux allemands et anglais pour nous en servir contre eux.

L'appréciation de la politique de la France, faite par des étrangers, n'est pas toujours un argument à invoquer. Tous les patriotes allemands ont vu avec plaisir la République s'établir en France, et ils ont félicité le prince de Bismarck d'y avoir contribué. C'est la politique de l'affaiblissement du voisin que suivait l'Allemagne et à laquelle les Allemands applaudissaient. Après la guerre, ils ne pouvaient rien nous souhaiter de mieux que la République pour nous isoler en Europe. Cette politique, il faut le reconnaître, a parfaitement réussi. Les radicaux français seuls en Europe recommencent un *Kulturkampf*, et leurs théories et leurs principes politiques sont à l'heure actuelle suspectés par toutes les puissances. Voilà le résultat le plus clair de la politique extérieure des 363 sans compter tout ce qu'elle nous vaudra de ruines à l'intérieur.

A. LENTHÉRIC.

LES TROUBLES DE LYON

Voici quelques renseignements complémentaires sur les désordres qui ont eu lieu, samedi, à Lyon, à l'issue de la messe célébrée pour le repos de l'âme du Prince-Napoléon

On lit dans le *Salut public* :

« Il s'est produit un tumulte qu'il aurait été facile d'arrêter dès le commencement si la police était bien organisée à Lyon.

On trouve cinquante sergents de ville aux courses dans l'enceinte du pesage, mais on n'en rencontre point là où leur présence serait nécessaire. Quelques jeunes gens débraillés injurièrent les premières personnes qui sortaient de l'église; il se fit un attroupement, des colloques s'engagèrent, et la discussion prit vite un caractère menaçant grâce au cri persistant de *Vivent les Zoulous !* que poussait un individu resté inconnu.

» Sur ces entrefaites, on remarqua deux rédacteurs du *Petit Lyonnais* qui inscrivaient peut-être avec trop d'affectation, les noms des personnages connus qui sortaient de l'Eglise. Il s'ensuivit une vive altercation entre ces messieurs et quelques jeunes gens Ces altercations se répétaient sur tous les points de la place Saint-Nizier et dans la rue Centrale. En maint endroit, des coups ont été échangés. La mêlée prit même un moment un caractère général, quelques personnes ayant répondu par le cri de; « Vive l'empereur ! » aux cris de : « Vivent les Zoulous ! » qui accompagnaient ceux de : « Vive la Republique! A bas les curés ! »

» L'ordre s'est enfin rétabli, mais lentement. Nous n'hésitons pas, pour notre part, à faire remonter la responsabilité de ces scènes regrettables à la façon dont était fait ou pluiôt n'était pas fait le service de la police.

» Aucun gardien de la paix ne s'est montré pendant cette bagarre, et il aurait cependant suffi de la présence de deux d'entre eux pour empêcher les cris inconvenants qui ont été la cause de tout ce qui s'est passé. »

Voici ce que dit *Lyon Républicain :*

« Nous esperons bien que le ministre de la guerre prendra des mesures pour faire justice du scandale causé par M. Leperche, colonel d'état-major, et par les autres officiers qui se sont rendu en uniforme à la messe bonapartiste. Si ces messieurs abhorent la République, ils ne sont pas obligés de la servir, de même les magistrats et les quelques rares fonctionnaires qui ont fait de l'ostentation bonapartiste à Saint-Nizier. »

Le *Petit Lyonnais* raconte les faits et il ajoute :

« M. le général Farre s'est rendu aussitôt à l'Hôtel-de-Ville, ainsi que M. le procureur général, et tous deux ont conféré avec le préfet.

» Nous croyons savoir qu'à la suite de cette entrevue, des rapports ont été adressés aux ministres.

» Il est probable que des mesures seront prises contre les officiers et les fonctionnaires qui n'ont pas craint de venir manifester publiquement contre le gouvernement qui les paye. »

Un chef de bureau de la préfecture, ayant eu le malheur de se rendre à la messe, vient d'être révoqué par le préfet du Rhône.

M. Oustry doit être satisfait. Cette révocation lui vaudra, pendant un jour de plus, les bonnes grâces de nos radicaux.

Le cri de *Vivent les Zoulous !* poussé hier, indique quelle espèce de gens renferme le parti républicain ; les Zoulous de Lyon sont certainement inférieurs, comme moralité, à ceux d'Afrique.

Le *Petit Parisien* reçoit une lettre de Lyon dont nous extrayons ce qui suit :

Feuilleton du *Journal de Roubaix*

DU 16 JUILLET

— 60 —

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ se dérobe

II.

— Lui ! je le connais... il est incapable de manquer à son devoir.

— C'est ce que nous saurons d'ici à peu de jours, car je viens de l'envoyer au Dépôt avec son camarade Pigadhe, et ces deux drôles resteront sous les verrous jusqu'à ce qu'ils m'aient expliqué leur conduite.

— Et mon fils? demanda en tremblant M. Lecoq.

— Votre fils! Je vous engage à oublir que vous êtes son père, car vous ne le reverrez jamais.

Et je ne vous cache pas que vous-même vous pourriez bien avoir à répondre de vos actes.

— Expliquez-vous... Je ne comprends pas.

— C'est pourtant bien clair. La confrontation avec le muet allait confondre votre fils, cela est maintenant de toute évidence, car nous venons de découvrir contre lui une nouvelle preuve...

— Quelle preuve?

— Vous trouverez bon que je ne vous livre pas les secrets de l'instruction. Votre fils a assassiné l'homme et la femme de la rue de l'Arbalète. Nous en sommes absolument sûrs. Mais le muet l'aurait reconnu et le muet a disparu. Qui avait intérêt à le faire disparaître? Vous.

— Moi! s'écria M. Lecoq indigné. Moi qui comptais sur cette entrevue pour démontrer l'innocence de Louis! Mais vous oubliez donc que j'ai été le premier à vous demander de le mettre en présence du muet?

— Vous saviez, peut-être, qu'en demandant cela vous ne risquiez rien. Quand on est riche et intelligent comme vous l'êtes, quand on a comme vous des agents à sa dévotion, on n'est pas embarrassé pour organiser un enlèvement.

— Ainsi, vous m'accusez, dit douloureusement le malheureux pére. Vous condamnez mon fils!

— Je ne vous accuse pas et je n'ai mission de condamner personne... Mais j'ai le devoir d'agir sans ménagements contre les scélérats... et contre ceux qui entravent l'action de la justice.

Je n'ai rien de plus à vous dire. J'ai été votre ami, et l'amitié que j'ai eue pour vous me coûte bien cher. Nos rélations doivent rester là.

— Adieu!

Sur cette dure conclusion, le chef de la sûreté hâta le pas et s'éloigna.

M. Lecoq, atterré, n'essaya pas de le retenir, pas plus qu'il n'avait essayé de se justifier.

Que lui importait qu'on l'accusât ? c'était son fils qu'il voulait défendre, et il ne désespérait pas encore de le sauver.

XI

Huit jours après la triste soirée qui avait emporté la dernière espérance du malheureux fiancé de Thérèse, le père Lecoq était assis sur un banc du jardin des Tuileries, et les rares promeneurs qui traversaient la grande allée s'étonnaient de voir ce vieillard stationner, par une glaciale matinée de fevrier, à une place que balayait la bise.

Les dernières feuilles arrachées par le vent du nord neigeaient sur sa tête nue, l'aigre rafale s'engouffrait sous son manteau, et il restait là immobile, l'œil fixé, les bras croisés, sans voir ceux qui passaient en lui jetant un regard de compasion, sans frisonner sous la froidure.

Les moineaux accoutumés à manger son pain, voletaient autour de lui et se disaient dans leur langage : Qu'a-t-il donc, notre ami? Pourquoi nous oublie-t-il ?

Hélas! M. Lecoq avait tout oublié, tout, excepté son fils. Il le voyait sans cesse, il le suivait par la pensée à toutes les heures de cette horrible vie de prison.

En ce moment même, il songeait que Louis comparaissait peut-être devant le juge qui achevait de l'enserrer dans les nœuds inextricables d'un interrogatoire habilement mené.

— Ils le tiennent, se disait-il, il ne le lâcheront pas. Et le pauvre enfant ne m'a plus pour le défendre.

Ils m'ont fermé la porte de la prison. Le préfet a l'œil sur moi. Si le chef de la sûreté ne m'avait pas pris en pitié, je serais sous les verrous. Piédouche y est bien.

Et ils croient tous que j'ai payé je ne sais qui pour enlever ce misérable muet. C'est comme s'ils m'accusaient d'avoir voulu assassiner mon fils.

Et je faisais une démarche, un pas pour lui venir en aide, si je m'avisais *d'instruire* moi aussi, de recueillir des indices, de rassembler des témoinages... je ne réussirais qu'à le perdre au lieu de le sauver.

On me surveille... hier encore, j'ai rencontré un de mes anciens agents qui me *filait* sur le quai.

Et ce qu'ils font, nul ne le sait. La procédure est tenue secrète. Les journaux ont ordre de ne pas parler de l'affaire de la rue de l'Arbalète. Ils ont annoncé que l'assassin était arrêté... un jeune homme riche qui prenait un nom noble et s'appelait tout simplement Lecoq... et maintenant, ils se taisent... seulement, on raconte tous les jours qu'on vient de découvrir de nouvelles charges contre l'accusé... et le public se réjouit... Il attend la cour d'assises... On demande déjà des cartes... et puis il sera la Roquette.

Le vieillard tressaillit et baissa la tête en murmurant :

— Ils le condomneront... et je ne puis rien... rien...

— Bonjour, monsieur Lecoq, dit timidement une voix très enrouée.

Le père de Louis se redressa brusquement et vit devant lui Piédouche.

Le pauvre diable avait bien la mine d'un homme qui sort de prison, et son costume en disait long sur l'état de ses finances.

— Oui, patron, c'est bien moi, reprit-il en voyant que M. Lecoq semblait hésiter à le reconnaître.

Je peux bien vous appeler patron, puisque j'ai servi sous vous autrefois.

Et, ponctuant cette parenthèse d'un gros soupir, l'agent continua ainsi :

— D'ailleurs, je n'ai plus que vous, puisqu'on m'a chassé de la sûreté. Et une semaine que je viens de passer au Dépôt, par-dessus le marché... avec deux interrogatoires par jour pour me faire dire ce que je ne savais pas.

Quand ils ont vu qu'on ne pouvait rien tirer de moi, on m'a mis à la porte... c'était hier matin... avec un pain sous le bras et onze sous dans ma poche... j'ai donné le pain aux *gosses* et les onze sous en à-compte au boulanger qui les avait nourris pendant que j'étais sous clé... Ensuite, j'ai été demandé mon décompte à la préfecture... ah! bien! oui, rasé. Mon mois retenu pour manquement dans le service... Alors, j'ai mis ma redingote au clou... c'est pour cela que vous me voyez en alpaga.

M. Lecoq écoutait sans mot dire ce discours un peu décousu, mais il regardait Piédouche avec des yeux qui semblaient chercher à lire dans le fond de son âme.

— Vous m'en voulez, dit d'une voix émue l'ex-numéro 29; vous m'en voulez parce que j'ai arrêté votre fils. Ah! si c'était à refaire ! ou seulement si j'avais su que c'était lui.

— Pourquoi t'en voudrais-je, murmura le vieillard.

— Vrai? vous me pardonnerez! s'écria Piédouche. Et bien ! ça me console de tout car ce qui me chiffonnait le plus, c'était de penser que je vous avais fait de la peine sans le vouloir. Malheureusement, je ne peux pas réparer le mal qui est arrivé par ma bêtise.

— Peut-être! dit lentement M. Lecoq.

— Ah! si je croyais ça!... Tenez, patron, je vas vider mon sac pendant que j'y suis. Vous pensez bien que, pour M. Louis, j'y a été pris comme les autres, et, au commencement, j'aurais mis ma main au feu que c'était lui qui avait fait le coup... Maintenant, la tête sous le couteau de la guillotine, je jurerais qu'il est blanc comme neige.

— Veux-tu m'aider à prouver qu'il est innocent.

— Si je le veux! Je crois bien ! seulement, il faut que je vous dise qu'en me chassant, le patron m'a signifié que si je me mêlais de *filatures*, de recherches ou de n'importe quoi dans ce genre-là, il m'enverrait au bloc sans procès. Ça fait que je me demande à quoi je pourrais vous être bon.

— Je puis t'employer sans te compromettre. Réponds d'abord à ce que je vais te demander. Sais-tu où en est l'affaire de mon fils?

A suivre